

Séance d'introduction du thème 4 de la spécialité HGGSP de terminale

Le présent travail vise à permettre de traiter l'introduction au thème 4 à travers l'exemple du sauvetage du Temple d'Abou Simbel. Au-delà de cet exemple, le but de cette introduction est de définir la notion de patrimoine et de mettre en œuvre une grille d'analyse pour l'étude des patrimoines.

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

Dans le programme, il est prévu que l'introduction réponde à deux entrées :

- La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité.
- Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.

Des supports visuels sont proposés sous la forme d'un diaporama pour illustrer les différentes étapes de cette introduction (voir diaporama introduction).

1^{ère} étape : un brain storming pour commencer à problématiser le thème. (30 minutes)

On propose de lancer le thème avec l'examen d'une situation problématisée, un peu comme en philosophie avec les « expériences de pensée ». Il va s'agir d'une première phase de problématisation même si le vocabulaire notionnel n'est pas encore présenté.

On projette aux élèves une photographie du Temple d'Abou Simbel, on leur présente la situation et on les sollicite avec un questionnement simple :

« Suite à l'aménagement d'un grand barrage sur le Nil (Assouan), le temple de Ramsès II d'Abou Simbel, dans le sud de l'Égypte (aux confins du Soudan actuel) est menacé d'ennuiement. Le gouvernement égyptien ne veut pas renoncer à ce projet de barrage mais demande à la communauté internationale de l'aider à mettre en œuvre des solutions » .

- Pensez-vous que le temple doit être sauvé ?
- Pour quelles raisons ?
- Quelle solution envisager ?
- Par qui ?
- Avec quels moyens ?

Quelques pistes pour la discussion avec les élèves :

- Pensez-vous que le temple doit être sauvé ?

Il faut mettre en balance ici le barrage, un chantier d'utilité publique, qui est porteur de développement économique voire qui sauve des vies, et l'objectif de préservation d'un bien culturel.

- Pour quelles raisons ?

Certains peuvent considérer que la préservation d'un tel bien est un absolu en raison de critères esthétiques (la monumentalité, la finesse de l'ouvrage, son traitement figuratif abouti) ou de valeurs morales (la nécessité de préserver un héritage). On peut aussi mettre en avant un besoin scientifique (connaître le passé : c'est l'occasion de mieux définir les apports de l'archéologie qui interrogent le passé à partir de traces matérielles).

- Quelle solution envisager ?

Dans un premier temps, le gouvernement égyptien espérait l'aide internationale pour mener des fouilles de sauvetage et préserver les parties les plus précieuses du mobilier. L'idée de déplacer les temples est venue plus tard. Mais où les déplacer ? Faut-il les maintenir à proximité du site et conserver le lien entre l'objet et le site ? Peut-on envisager leur déplacement en Égypte, plus près d'autres sites touristiques, voire dans un pays étranger (ce sera le cas avec le Temple d'Isis de Dendour au Metropolitan Museum de New York). C'est l'occasion d'introduire un propos géographique sur la notion de « site ».

- Par qui ?

Les solutions sont variées : des acteurs privés, des mécènes, l'État égyptien, la « communauté internationale ». Certains élèves auront peut-être déjà en tête l'UNESCO mais il faut rappeler que cet acteur n'avait pas à l'époque cette évidente légitimité.

- Avec quels moyens ?

Jusqu'à quel point la préservation est-elle envisageable ? Certains diront que le patrimoine est inestimable, qu'il est au-delà de tout équivalent marchand. Est-ce à l'État de payer malgré de faibles ressources ou à toute la communauté internationale ?

2ème étape : mettre en évidence la diversité et la complexité des enjeux autour d'un patrimoine.

On propose aux élèves d'aller plus loin dans ces questionnements en leur demandant une recherche sur les dimensions géographiques, historiques (histoire culturelle), géopolitique et de sciences politiques. Cette 2^{ème} étape oblige les élèves à développer des approches plus spécifiques, tant pour la mobilisation de connaissances que de notions et d'outils d'interprétation.

Recherche 1 (géographie) : présentez les enjeux géographiques des projets de barrage en Haute Égypte (Assouan) et de sauvetage des temples de Nubie (notamment celui d'Abou Simbel). Vous mènerez votre présentation à l'aide du globe virtuel Google Earth.

Enjeux à identifier : territoire et peuplement (densité); développement économique et conflits d'usage; maîtrise de la grande hydraulique; analyse des sites.

Recherche 2 (géopolitique) : présentez le contexte géopolitique de la campagne de sauvetage des Temples de Nubie (notamment celui d'Abou Simbel). Vous mènerez votre présentation à l'aide d'une biographie de Nasser (photographies, Unes de presse).

Enjeux à identifier : les grandes étapes des relations internationales (décolonisation, Guerre Froide) ; identification des acteurs géopolitiques et des politiques de puissance ; identifier l'enjeu de la frontière soudano -égyptienne.

Recherche 3 (histoire) : présentez la place du sauvetage des Temples de Nubie dans l'histoire de l'égyptologie et de l'égyptomanie. Vous mènerez votre présentation à l'aide d'images

Enjeux à identifier: la relation culturelle de l'Occident à l'Égypte ; la science savante (archéologie, égyptologie) et ses enjeux de soft power ; la mise en scène du passé dans les cultures populaires (exotisme, orientalisme, péplum).

Recherche 4 (sciences politiques) : présentez le tournant que représente le sauvetage des Temples de Nubie (dont celui d'Abou-Simbel) dans l'évolution de l'UNESCO, son rôle dans le système international, sa légitimité et ses missions. Vous mènerez votre présentation à l'aide des ressources du site officiel de l'UNESCO notamment la carte des sites inscrits au Patrimoine mondial.

Enjeux à identifier : fonctionnement de la communauté internationale et de ses institutions (ONU, UNESCO, FAO etc.) ; le champ de compétences de l'UNESCO et le partage de ce champ avec d'autres acteurs de la protection du patrimoine (États) ; conventions internationales ; modalités de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Des propositions documentaires sont proposées sous forme de diaporama.
(Voir diaporama documentaire sur Abou Simbel))**

Quelques éléments de réponses :

- une recherche sur la dimension géographique. On demande aux élèves de prendre appui sur une démonstration avec Google Earth pour mettre en avant les spécificités de la géographie de l'Égypte. La maîtrise de l'hydraulique a une double dimension : économique bien sûr puisque de la régulation du Nil dépend le développement économique du pays et d'une population dense, mais aussi politique (« les travaux pharaoniques ») puisque la maîtrise d'œuvre est restée, sous Nasser comme sous les pharaons, une manière de légitimer le pouvoir. On retrouve ici la notion de « conflit d'usage » largement étudiée en géographie. La recherche doit permettre également de travailler la notion géographique de « site » : le temple ne se comprend que dans son articulation à l'espace et d'ailleurs l'UNESCO n'inscrit pas seulement un « monument » mais un « site ». De ce point de vue, le sauvetage du Temple d'Abou Simbel n'est pas sans ambiguïtés : son déplacement à proximité des nouveaux rivages, permet de réaffirmer la relation forte entre le fleuve et le temple (la divinité était censée réguler le fleuve) mais on n'a conservé que cette seule strate historique. Les autres strates, nubiennes ou islamiques, ont été sacrifiées tout comme les populations nubiennes autochtones ont été condamnées par le chantier du barrage à grossir l'exode rural.

- une recherche à caractère géopolitique : il s'agit de revenir sur la situation de l'Égypte dans les relations internationales, notamment de marquer certaines étapes majeures à travers le parcours biographique de son leader, Nasser (la décolonisation et la Crise de Suez, le

nationalisme panarabe et sa dimension anti-occidentale, anti-impérialiste, les questions d'alignement dans le contexte de Guerre Froide). Si l'on entre dans le détail, le chantier du barrage et le sauvetage participent aussi à l'appropriation par l'Égypte d'une frontière héritée de la période coloniale, et donc à la définition des relations égypto-soudanaises. L'exemple du sauvetage du temple d'Abou Simbel permet de montrer que les questions de patrimoine recouvrent des enjeux politiques, il a été un moyen de pacifier les relations entre la France, les États-Unis et l'Égypte alors que les tensions s'accumulaient sur d'autres tableaux. L'investissement américain dans les travaux de sauvetage ont contrebalancé l'aide soviétique au barrage et on voit bien que l'Égypte a été prudente dans son jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest. Quelques années plus tard, le président Sadate, en signant les Accords de Camp David (1978), se réaligera sur les États-Unis. Quant à la France, le nouveau pouvoir gaullien et Malraux, saisiront l'opportunité de ce sauvetage pour reprendre le dialogue avec un pays hostile (soutien au FLN algérien, échec de Suez) et afficher ainsi une coopération entre les deux nations à la recherche d'une affirmation de souveraineté. Le succès de l'exposition Toutankhamon (1967) est de ce point de vue un élément géopolitique important de « la politique arabe de la France ».

- une recherche à caractère historique : il faut mettre en garde les élèves contre un faux ami, il ne s'agit pas de présenter l'histoire de la civilisation pharaonique mais de faire l'histoire d'une « mémoire ». Quelle place reconnaît-on à la civilisation pharaonique dans la construction de notre identité culturelle ? Les Grecs (Hérodote, Alexandre) et l'Église (récits bibliques) faisaient déjà de l'Égypte une matrice culturelle. Que ce soit la science savante (l'égyptologie) ou la culture populaire, cette civilisation est restée aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle un objet de prédilection pour tous ceux qui veulent mettre en scène un récit des origines. Cela explique la course scientifique à laquelle les jeunes nations européennes se sont livrées, pour obtenir des concessions de fouilles en Égypte : il s'agissait à la fois de réaffirmer une supériorité savante de l'Europe sur le monde, mais aussi pour chaque nation, de montrer l'excellence de ses écoles historiques et archéologiques. Tout cela dans un contexte exacerbé de contrôle colonial sur l'Égypte. On peut toutefois aller plus loin, l'Égypte est aussi une figure d'altérité pour l'Occident (orientalisme) : elle est souvent présentée comme une « vieille civilisation », figée dans son ritualisme, incapable de dépasser le poids de la tradition et qui a perdu sa jeunesse face à un Occident plus jeune et dynamique.

- une recherche à caractère de sciences politiques autour de la « communauté internationale » et de l'UNESCO. Il s'agit de montrer quel est le programme de cette institution et comment elle exerce son action. En 1945, l'institution développe une vision positiviste de la culture et de son action, il faut apprendre à lire et à écrire, avec même une certaine réserve vis-à-vis des différences culturelles (qui sont lues comme autant de séparations entre les peuples). Dans les années 60-70, l'organisation prend de nouveaux développements. Elle prend en charge les questions de « patrimoine, ce sont de nouvelles prérogatives qu'elle préempte au détriment de la FAO (qui prétendait elle aussi jouer un rôle dans la préservation des « sites naturels ») ou des initiatives de mécénats privés ». L'UNESCO reste toutefois une organisation supranationale qui doit composer avec les États: elle a besoin de leur financement (ce qui donne aux pays contributeurs un rôle particulier, notamment aux États-Unis) mais surtout elle ne se substitue pas à leur action. La protection du patrimoine est d'abord une prérogative nationale, l'UNESCO apporte son expertise technique mais pas de financement direct ; quand elle « inscrit » un patrimoine à sa liste en fonction d'un cahier des charges qui permet aux sites inscrits de bénéficier d'un « label », d'une « visibilité » particulière. Les États en retirent un bénéfice, c'est une démonstration de leur capacité à répondre à un haut niveau d'exigence mais c'est aussi un moyen de valoriser ce patrimoine

pour le tourisme. Cependant, si l'UNESCO peut désinscrire un site, elle n'a pas d'autre pouvoir de contrainte, elle ne dispose pas de « casques bleus ». La prise en compte de patrimoines non-occidentaux, a permis également à l'UNESCO de s'affirmer comme un agent de la promotion du dialogue interculturel alors que dans la période précédente, son action était très marquée par la prééminence des conceptions occidentales (voir les logos UNESCO/ Patrimoine Mondial).

Les productions des élèves suite à cette recherche sur Abou Simbel:

- On peut proposer aux élèves de présenter leurs prises de notes sous forme de carte mentale.

- On peut systématiser l'exemple du sauvetage des Temples de Nubie et proposer une grille d'analyse qui pourra servir à traiter d'autres exemples (voir diaporama général et diaporama de l'introduction) et qui permettra aux élèves de réaliser des fiches de révision.

Étudier un patrimoine, c'est étudier les questions de la transmission d'un bien dans ses quatre dimensions :

- La dimension historique : qui transmet à qui ? Reconnaître un patrimoine, c'est s'inscrire dans une communauté et dans un récit de filiation. L'histoire en tant que science doit soumettre ce récit à l'épreuve de la critique.

- La dimension géographique : que transmet-on ? La question du bien (matériel/immatériel; naturel/culturel) est d'abord celle d'une inscription dans un lieu au point que le bien est souvent identifié à un site. L'inventaire du bien est alors cartographié.

- La dimension géopolitique : quels sont les acteurs de la transmission ? Un examen géopolitique est nécessaire car les acteurs sont variés (État, collectivités, associations), ils obéissent à des logiques d'intérêts différentes mais fonctionnent au sein de la même communauté.

- la dimension de science politique : comment est garantie la transmission ? Il faut décrire quels statuts juridiques sont élaborés pour permettre d'assurer la protection des biens en prenant bien garde de montrer qu'il ne s'agit pas de biens ordinaires, aliénables et privatifs, insérés dans une logique de marché mais de biens « publics » ou « communs » soumis à d'autres logiques.

3^{ème} étape : un point de cours pour poser la définition de patrimoine.

On peut partir de quelques définitions de dictionnaire (voir diaporama introduction du thème 4).

Au sens propre, le patrimoine désigne un bien qui se transmet de génération en génération (racine latine pater). Cette transmission peut se faire dans le cadre d'un héritage familial mais aussi d'une communauté : en ce sens le patrimoine « fonde la famille ou la communauté » , il permet de montrer sa permanence et son identité au-delà de la finitude des êtres.

A grands traits, on peut esquisser trois étapes dans l'histoire du patrimoine :

- **Une naissance contemporaine de l'État-nation occidental**

Deux phénomènes expliquent l'émergence de la sphère d'un patrimoine national :

- Les trésors de l'Église et des princes (de la Couronne) sont transférés à l'État, c'est le cas en France au moment de la Révolution Française (musée du Louvre). Les objets investis d'une charge mystique et symbolique forte, sont alors sécularisés et deviennent les témoins du passé de la nation. Ils deviennent publics également, ils doivent être accessibles à tous les citoyens.

- Les transformations économiques et sociales modifient en profondeur le tissu urbain (haussmannisation) mais aussi les modes de vie (folklore). Dans les sociétés bouleversées, cela crée une demande de conservation.

Les États nations qui se construisent au 19^{ème} siècle, sont les bénéficiaires de ce double mouvement et s'instituent comme les protecteurs d'un patrimoine national qu'il charge de dire l'identité et la mémoire de la nation.

- **L'UNESCO et le patrimoine mondial universel : un nouveau changement d'échelle**

Les 1ères conventions internationales sur le patrimoine, sont le résultat des deux guerres mondiales et elles ont cherché à maîtriser le risque de destruction, de dommages et de trafics. De telles conventions existent encore pour encadrer le « patrimoine en péril » ou le patrimoine maritime soumis au droit de la mer.

Le sauvetage d'Abou Simbel (1960-1968) par l'UNESCO marque un nouveau tournant avec la reconnaissance que certains patrimoines exceptionnels sont communs à toute l'humanité.

Les conventions de l'UNESCO sur le patrimoine mondial (1972) permettent à la communauté internationale d'affirmer des valeurs communes et l'unité de la communauté humaine. En tant que processus, reconnaître des œuvres comme « patrimoine universel » c'est affirmer que l'humanité est parvenue au bout d'un processus d'unification, qu'elle se reconnaît une.

C'est donc une notion profondément politique et d'ailleurs l'exemple d'Abou Simbel le prouve, le sauvetage a permis de lier des nations rivales autour d'un projet commun qui transcende leurs divisions.

A l'inverse, quand les djihadistes s'en prennent délibérément à des biens culturels, dans les musées ou des sites patrimoniaux, ils entendent dénoncer un universalisme qui resterait un moyen de domination de l'Occident sur l'Islam.

- **Le patrimoine jusqu'où ?**

Actuellement, on assiste à une véritable dilatation de cette notion de patrimoine :

- la patrimonialisation n'est plus seulement le fait de l'Occident, elle est une préoccupation dans de nombreuses sociétés.

- le patrimoine ne recouvre plus seulement des biens artistiques exceptionnels réservés aux élites (tableaux, monuments architecturaux) mais des biens plus ordinaires ayant trait aux cultures populaires ou minoritaires.

- les patrimoines reconnus sont de plus en plus dématérialisés : des biens culturels immatériels en tant que tels sont pris en compte mais, même dans le cas de sites matériels ou naturels, c'est autant la matérialité du bien ou du lieu qui compte que les relations sociales qui l'animent.

Pourquoi cette inflation des patrimoines ?

Les sociétés modernes ont besoin de « patrimoine » pour fixer une identité qui leur échappe de plus en plus alors que la mondialisation les transforme intensément sur le plan économique et social.

Les anthropologues voient dans cette affirmation du patrimoine, une forme de résistance du « culturel » face à « l'économie », voire la revanche d'une forme de culte du passé ou des ancêtres et d'une forme de spiritualité moderne qui interroge notre rapport à la Mort. On ne peut donc pas interpréter ce mouvement de patrimonialisation comme la simple «

sécularisation » démystifiante d'objets sacrés hérités des rois et des religions. Plus généralement, elle interroge notre rapport à nos origines.

➔ **Exercice possible : commentaire de document (voir discours d'André Malraux)**

« Votre appel n'appartient pas à l'histoire de l'esprit parce qu'il veut sauver les temples de Nubie, mais parce qu'avec lui, la première civilisation mondiale revendique publiquement l'art mondial comme son indivisible héritage .»

Discours Malraux

https://www.youtube.com/watch?v=osr87VaS4_s

Voir aussi :

Malraux lors de l'inauguration de l'exposition Toutankhamon.

<https://www.dailymotion.com/video/xfd7ma>

Pour aller plus loin

Revue Égypte/Monde Arabe, Chloé Maurel, « *Le sauvetage des monuments de Nubie par l'Unesco (1955-1968)* », Égypte/Monde arabe, Troisième série, 10 | 2013, mis en ligne le 10 février 2014, consulté le 12 avril 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/ema/3216> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.3216>